

RENCONTRE ENTRE

L'AFILI
ET LA
CRUCUE

DOSSIER ARTISTIQUE



NOTE D'INTENTION

“Avec le partage comme boussole, les musiques traditionnelles et le folklore imaginaire pour point d’ancrage, la Crue et l’ARFI commencent dans une aventure sonore transgressive.”

La Crue est un collectif d’artistes-musiciennes ayant un ancrage commun dans le terreau des musiques traditionnelles. Il est le fruit d’une convergence artistique et humaine, offrant un espace privilégié de création et d’expérimentation. Mêlant cet ancrage à des pratiques issues des musiques contemporaines, expérimentales, baroques ou improvisées, notamment au travers d’une recherche autour du timbre et de la matière sonore, **La Crue** souhaite être le lieu d’une réflexion collective autour de ces possibles croisements, tout en cultivant un goût des esthétiques puissantes, propices à un état de liesse, d’ivresse ou de débordement.

Depuis 1977, l’**ARFI** fabrique de la musique. Depuis moins longtemps, **La Crue** aussi. Par pudeur, peut-être teintée de présomption, l’ARFI n’a pas trop dit de quoi était faite sa musique, la notion de folklore imaginaire évitant l’écueil de la personnalisation sans trop avouer une impersonnelle subordination esthétique. Quant à **La Crue**, elle assume sans complexe son amour pour les musiques traditionnelles. Décidément nous ne venons pas du même endroit, ni du même moment. Et pourtant ce qui saute aux oreilles, c’est une franche inclination pour le lyrisme.

Au cœur de cette création, la rencontre. Nous échangerons des pièces de nos répertoires : chacune des formations choisira des titres, piochés dans un corpus discographique prédéfini, qu’elle veut arranger à sa façon. Nous entendons par “arrangement” tout prolongement ou relecture ou appropriation ou déformation de ce qui nous aura séduit dans un morceau.

Nous travaillerons tout d’abord en sous-groupe, pour faire mûrir nos interprétations, avant de se faire écouter mutuellement nos trouvailles. Puis dans un deuxième temps viendra le moment de la mise en commun de nos relectures pour envisager un répertoire d’une douzaine de ces pièces nouvelles que nous réinvestirons à toustes. **En nous confiant réciproquement nos morceaux respectifs, le lyrisme survivra-t-il ? Est-il fait de contingences ou résiste-t-il à tous les assauts ? Restera-t-il souverain dans la rencontre ou laissera-t-il place à d’autres aventures sonores ?**

Nous verrons ce qu’il nous sera permis de révéler comme élément musical intrinsèque ou peut-être égaré en chemin. Puis, en prolongeant le travail nous accoucherons d’un nouvel orchestre et d’une nouvelle proposition originale avec le partage comme boussole prioritaire de notre dialogue convergeant.



L:NE UP

ARFI :

Olivier Bost : trombone

Clément Gibert : clarinettes, saxophone alto

Emmanuelle Saby : clarinettes, flûtes,
saxophone soprano, guitare, cuatro et chant

Laura Tejada-Martin : chant

Pauline Laurendeau : basse, voix

Damien Grange : voix, objets sonores

LA CRUE :

Elisa Trebouville : banjo, fifres, chant,
podorythmie

Clémence Cognet : violon, chant,
podorythmie

Anaëlle Marsollier : création sonore, régie

Noëllie Nioulou : violoncelle, violon, viole de
gambe, chant, podorythmie

Lisa Langlois : chant, tambour à cordes

Marthe Tourret : violon, chant, podorythmie



CALENDRIER

1er trimestre 2027 : échange de répertoires, sélection des morceaux à arranger

Printemps 2027 : première phase de création collective

Hiver 2027 : seconde phase de création collective suivie de la création

PARTENAIRES

DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Ville de Lyon

Spedidam

Sacem

Partenaires pressentis :

CERC - centre de creation musicaux

D'jazz Nevers Festival



**Association à la Recherche d'un
Folklore Imaginaire**

N° SIRET 318 164 019 00065

N° TVA FR41 318 164 019

LICENCES : PLATESV-R-2021-009968 -

PLATESV-R-2021-009969

7 Rue Alsace Lorraine, 69001 Lyon – France

+33 (0) 4 72 98 22 02

arfi@arfi.org / www.arfi.org

Elena BORGNON

Coordination des projets artistiques

eborgnon@arfi.org

*L'ARFI est un ensemble subventionné par la DRAC
Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-
Alpes, la Ville de Lyon, la Spedidam et la Sacem.*